



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 4 JUILLET 2017 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)

2. Finances et Administration

- 2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.3 Autorisation de dépenses - Acquisition d'ordinateurs

3. Direction générale

- 3.1 Adoption - Modifications aux conditions de travail 2017-2021 des cols blancs et cadres
- 3.2 Autorisation de signature - Fin d'emploi et quittance de M. Michel Lefebvre
- 3.3 Autorisation de signature - Quittance dans le dossier 105-144-10 Municipalité de Lac-Beauport c. G.A. Ross

4. Travaux publics

- 4.1 Adoption - Règlement d'emprunt 677 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 000 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux de réfection et d'aménagement du chemin du Tour-du-Lac entre le chemin de l'Éperon et le chemin des Lacs
- 4.2 Autorisation de mandat - Raccordement à l'égout sanitaire 66 chemin du Tour-du-Lac
- 4.3 Autorisation de mandat - Reconstruction d'un ponceau majeur sur le chemin du Tour-du-Lac Sud (267)



- 4.4 Autorisation - Réparation de trottoir sur le chemin du Tour-du-Lac Sud
- 4.5 Autorisation de mandat - Caractérisation des milieux naturels du site de la Traverse de Laval
- 4.6 Autorisation de mandat - Forage géotechnique et caractérisation des sols pour le site de futurs bâtiments municipaux
- 4.7 Autorisation de mandat - Acquisition de lampadaires
- 4.8 Dépôt - Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016
- 5. Loisirs, culture et vie communautaire**
- 5.1 Engagement - Surveillant de plateau/Concierge
- 5.2 Adoption - Soutien financier et soutien administratif de la Municipalité de Lac-Beauport à l'organisme Lasallien pour la poursuite des activités de ski de fond, pour la construction d'un nouveau chalet d'accueil et pour le développement de l'hébergement au site des Sentiers du Moulin
- 5.3 Autorisation de mandat - Politique de reconnaissance des organismes
- 5.4 Autorisation protocole d'entente/événements - Avenant numéro 1 Québec Singletrack Expérience
- 5.5 Autorisation protocole d'entente/événements - Xman Race
- 5.6 Autorisation protocole d'entente/événements- Événements 2017
- 5.7 Autorisation de signature - Protocole d'entente de la Maison des jeunes Le Cabanon 2018-2020
- 5.8 Autorisation - Aménagement de la dernière phase du projet Corrid'Art au parc de la Gentiane
- 6. Urbanisme et développement durable**
- 6.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement numéro 646 relatif à la gestion des matières résiduelles
- 6.2 Avis de motion - Règlement sur le permis et certificats
- 6.3 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement numéro 09-196-06 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme afin de prolonger le délai de validité d'un permis de construction pour un bâtiment principal
- 6.4 Engagement - Inspecteur et technicien en environnement et en aménagement
- 6.5 Engagement - Conseiller(ère) en environnement
- 6.6 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'interdire les projets intégrés dans la zone HU-270
- 6.7 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-22 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes relatives aux milieux humides
- 6.8 Adoption - Règlement général 660-01 - Règlement amendant le Règlement 660 sur les nuisances relativement à son application
- 6.9 Adoption - Règlement général 678 - Règlement sur la protection des plans d'eau
- 6.10 Autorisation - Installation de 2 panneaux concernant les « Fleurons du Québec »



7. Protection contre l'incendie

7.1 Aucun

8. Permis et inspections

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

8.2 Autorisation de mandat - Procédures judiciaires envers Productions DASM inc. et Denis Barré pour forcer la remise en état de lieux et assurer le respect de la réglementation municipale

8.3 Adoption - Demande en démolition dans le litige du 101 chemin de la Vallée

8.4 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Québec SingletrackExperience

8.5 Autorisation - Demande d'usage conditionnel – Formation et exposition automobiles

8.6 Autorisation - Permis d'usage conditionnel - Les 24 hres du Lac Archibald

8.7 Autorisation - Demande d'usage conditionnel – XmanRace Québec

8.8 Dérogation mineure - 2017-20003 - 4, chemin de l'Âtre

8.9 Dérogation mineure - 2017-20007 - 11, chemin du Barrage

9. Varia

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 04.

197-2017

1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

6.2 Avis de motion - Règlement sur les permis et certificats

Remise du(des) point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du 28 août 2017 :

6.6 Adoption – Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'interdire les projets intégrés dans la zone HU-270

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

198-2017

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :



Séance ordinaire du 5 juin 2017

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Aucun

Information

Aucune

1.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 08, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Michel Beaulieu demande si le directeur des travaux publics sera remplacé.
RP : Madame la mairesse mentionne que la Municipalité est en processus de recrutement.
- 2- M. Grégoire Denis demande si la Municipalité a l'intention de faire refaire les égouts des Sentiers du Moulin et si oui, quand.
RP : Madame la mairesse mentionne qu'elle attend de savoir la grandeur du futur bâtiment.
- 3- Mme France Légaré demande pourquoi on reporte le point 6.6.
RP : Madame la mairesse donne la parole à la conseillère Sylvie Chartier qui mentionne que le propriétaire a déposé cet après-midi un projet d'entente de cession de rue et le conseil souhaite prendre le temps de l'analyser.
- 4- M. Jean-Luc Degrange demande si les Sentiers du Moulin seront assurés pour la prochaine saison de ski.
RP : Madame la mairesse mentionne qu'ils doivent toujours être assurés.
- 5- M. André Caron demande si le conseil a fait des représentations auprès de la Ville de Québec pour protester contre la fermeture du boulevard du Lac suite à l'incendie majeur dans cette ville.
RP : Madame la mairesse mentionne que non, pas à ce jour, car la fermeture était une question de sécurité.
- 6- M. Jean-Luc Degrange demande si la Municipalité a prévu un lien routier pour désenclaver le secteur du mont Cervin.
RP : Madame la mairesse mentionne que non, mais que c'est une évidence et que ce lien sera essentiel si l'on développe le nord.
- 7- M. Daniel Forest demande si l'annonce du nouveau chemin à Ste-Brigitte-de-Laval est en lien avec les nombreuses maisons à vendre sur le chemin du Moulin.



RP : Madame la mairesse mentionne qu'elle l'ignore, mais que la Municipalité s'est opposée à ce chemin.

Fin de la période de questions à 19 h 30.

2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de juin 2017 et les invite à le consulter.

199-2017

2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de juin 2017, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de juin 2017 totalisant une somme de 1 840 739,32 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200-2017

2.3 Autorisation de dépenses - Acquisition d'ordinateurs

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à engager des dépenses pour réaliser le projet de « acquisition d'ordinateurs » pour un montant maximum de 10 660,65 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 3 ans à partir de 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201-2017

3.1 Adoption - Modifications aux conditions de travail 2017-2021 des cols blancs et cadres

ATTENDU la demande des employé(e)s municipaux pour modifier les heures de travail;

ATTENDU QUE ce conseil est favorable à modifier l'horaire d'ouverture des bureaux municipaux afin de permettre cette modification;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :



Que les heures régulières d'ouverture des bureaux municipaux soient modifiées de la façon suivante:

Lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 13h.

Que les conditions de travail des cols blancs soient modifiées en remplaçant le 3^e paragraphe de l'article 3.1 par le suivant :

"Pour l'employé occupant un poste à heures fixes, la plage de présence sur les lieux de travail est de 8h à 16h30."

Que ce nouvel horaire entre en fonction le 4 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

202-2017

3.2 Autorisation de signature - Fin d'emploi et quittance de M. Michel Lefebvre

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par : Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

De mandater Me Gilles Rancourt dans le dossier de fin d'emploi de M. Lefebvre.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

203-2017

3.3 Autorisation de signature - Quittance dans le dossier 105-144-10 Municipalité de Lac-Beauport c. G.A. Ross

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par : Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Quittance dans le dossier 105-144-10 Municipalité de Lac-Beauport c. G.A. Ross » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

204-2017

4.1 Adoption - Règlement d'emprunt 677 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 000 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux de réfection et d'aménagement du chemin du Tour-du-Lac entre le chemin de l'Éperon et le chemin des Lacs

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :



D'adopter le Règlement d'emprunt 677 Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 000 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux de réfection et d'aménagement du chemin du Tour-du-Lac entre le chemin de l'Éperon et le chemin des Lacs.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

205-2017

4.2 Autorisation de mandat - Raccordement à l'égout sanitaire 66 chemin du Tour-du-Lac

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 17-394 a été produit pour « Raccordement à l'égout sanitaire 66 chemin du Tour-du-Lac »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 17-394.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Dallas Construction-Excavation inc.	11 800,00 \$
Les Entreprises Lou-Vil inc.	12 429,00 \$
Excavation Bruno Levesque	12 995,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes et remboursées en totalité selon les modalités du règlement de tarification par le propriétaire du 66 chemin du Tour-du-Lac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

206-2017

4.3 Autorisation de mandat - Reconstruction d'un ponceau majeur sur le chemin du Tour-du-Lac Sud (267)

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 17-393 a été produit pour « Reconstruction d'un ponceau majeur sur le chemin du Tour-du-Lac Sud »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 17-393.

D'autoriser le directeur général à accepter les addendas qui pourraient survenir durant l'exécution des travaux jusqu'à concurrence du montant total du règlement d'emprunt.



Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Gosselin & Tremblay inc.	227 344,00 \$
Fernand Harvey & fils	328 000,00 \$
Germain Construction	331 612,00 \$
Entreprises P.E.B.	369 316,00 \$
Construction Injection EDM inc.	287 989,50 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt 672.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

207-2017

4.4 Autorisation - Réparation de trottoir sur le chemin du Tour-du-Lac Sud

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater la compagnie OGESCO pour la réparation du trottoir sur le chemin du Tour-du-Lac Sud à condition que les travaux respectent les normes de conformité du Service des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

208-2017

4.5 Autorisation de mandat - Caractérisation des milieux naturels du site de la Traverse de Laval

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater Englobe pour « caractérisation des milieux naturels du site de la Traverse de Laval » pour un montant maximum de 12 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement et remboursable sur 2 ans à partir de 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

209-2017

4.6 Autorisation de mandat - Forage géotechnique et caractérisation des sols pour le site de futurs bâtiments municipaux

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh



APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater Englobe pour « forage géotechnique et caractérisation des sols pour le site de futurs bâtiments municipaux » pour un montant maximum de 22 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement et remboursable sur 2 ans à partir de 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210-2017

4.7 Autorisation de mandat - Acquisition de lampadaires

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater Franklin Empire Qc. pour « acquisition de lampadaires » pour un montant maximum de 11 300,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.8 Dépôt - Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016

Le directeur du Service des travaux publics dépose aux membres du conseil le document « Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016 » et les invite à le consulter.

211-2017

5.1 Engagement - Surveillant de plateau/Concierge

ATTENDU les recommandations du directeur général et secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 4 juillet 2017, Alex Alain-Mainguy à titre de « Surveillant de plateau/Concierge » temporaire à l'échelon 1 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 15 janvier 2018. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



212-2017

5.2 Adoption - Soutien financier et soutien administratif de la Municipalité de Lac-Beauport à l'organisme Lasallien pour la poursuite des activités de ski de fond, pour la construction d'un nouveau chalet d'accueil et pour le développement de l'hébergement au site des Sentiers du Moulin

- ATTENDU QUE Le Saisonnier et Les Sentiers du Moulin sont deux produits de « la signature » de la Municipalité Lac-Beauport gérés par l'organisme Lasallien;
- ATTENDU QUE l'organisme Lasallien éprouve présentement, en cette année de son 75e anniversaire de fondation, des difficultés financières qui mettent non seulement en péril les activités du Sentier du Moulin mais aussi celles du Saisonnier;
- ATTENDU QUE les difficultés financières, à la lecture des états financiers fournis ce 15 juin 2017, sont essentiellement causées par les opérations 2016-2017 de ski de fond et par la production des plans pour un nouveau chalet d'accueil aux Sentiers du Moulin;
- ATTENDU QUE le soutien indéfectible de la mairesse de Lac-Beauport à l'égard de l'organisme Lasallien formulé dans leur publication spéciale du 75e anniversaire;
- ATTENDU QUE l'engagement public et unanime du conseil municipal de Lac-Beauport à poursuivre les activités du Sentier du Moulin, tout particulièrement le ski de fond qui en est la « marque de commerce » traditionnelle;
- ATTENDU QU' un bail emphytéotique lie présentement la Municipalité de Lac-Beauport et l'organisme Lasallien afin que ce dernier puisse développer les activités de récréation extensive et l'hébergement sur les terrains du Sentier du Moulin appartenant à la Municipalité;
- ATTENDU QUE l'organisme Lasallien a d'abord, depuis 2016, mis ses énergies à développer, et avec brio, le vélo de montagne aux Sentiers du Moulin, mais qu'il n'a pas encore réussi à s'acquitter de ses engagements au bail pour la construction d'un nouveau chalet d'accueil;
- ATTENDU QUE l'organisme Lasallien, depuis la signature du bail en 2015, n'a pas disposé suffisamment de temps pour bien contrôler et pour rentabiliser les opérations hivernales au Sentier du Moulin, pour développer l'hébergement sur le site et pour construire un nouveau chalet d'accueil;
- ATTENDU QUE le maintien et le développement des opérations hivernales du Sentier du Moulin, tout comme la construction d'un nouveau chalet d'accueil étaient des exigences formulées par la Municipalité de Lac-Beauport dans le cadre du bail emphytéotique qui la lie à l'organisme Lasallien;
- ATTENDU QU' il est utopique que la corporation municipale de Lac-Beauport puisse reprendre elle-même et rentabiliser les opérations de ski de fond au Sentier du Moulin;
- ATTENDU QUE dans les conditions actuelles, que le scénario le plus crédible et le plus prometteur pour le développement des Sentiers du Moulin, et même pour le maintien de l'ensemble des activités fournies à la communauté de Lac-Beauport par le



Lasallien, est de soutenir l'organisme financièrement et de faire en sorte que l'administration municipale de Lac-Beauport soit proactive dans la mise en place des « outils de développement » des Sentiers du Moulin;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité de Lac-Beauport rembourse à l'organisme Lassallien une somme 190 845 \$, soit les frais encourus cette année 2016-2017 en honoraires professionnels pour la production de plans et analyses connexes en vue de la construction d'un nouveau pavillon d'accueil (106 295 \$) ainsi que le déficit engendré par les opérations des Sentiers du Moulin (84 550 \$) selon les résultats financiers de l'organisme Lasallien fournis à la Municipalité le 15 juin 2017;

Que le bail emphytéotique des terrains des Sentiers du Moulin soit amendé afin que l'entente entre la Municipalité et l'organisme le Lasallien se poursuive dans les meilleures conditions, et, notamment, pour prendre en compte que le pavillon d'accueil ne sera pas construit dans les délais prescrits;

Que les services administratifs de la Municipalité de Lac-Beauport soient proactifs dans les amendements apportés au bail et dans processus de changement de zonage nécessaire au développement des activités et de l'hébergement dans le secteur des Sentiers du Moulin;

Que les services administratifs de la Municipalité de Lac-Beauport soient proactifs dans l'émission des permis nécessaires au développement des activités au Sentier du Moulin, et en particulier pour la construction d'un nouveau pavillon d'accueil;

Que soient exclus, de près ou de loin, de toute analyse ou de tout dossier concernant Les Sentiers du Moulin les employés de la Municipalité qui ont publiquement manifesté leur réticence à ce que les terrains puissent bénéficier du changement de zonage nécessaire au développement des activités sur le site;

Que la mairesse, à titre de première magistrate de la Municipalité de Lac-Beauport, établisse en canal de discussion et de communication privilégié entre la Municipalité de Lac-Beauport et le conseil d'administration de l'organisme Lassallien, lequel gère deux grandes propriétés de la Municipalité;

Que la mairesse, à titre de première magistrate de la Municipalité de Lac-Beauport, se fasse la porte-parole et la défenderesse des intérêts des Sentiers du Moulin à la table MRC de la Jacques-Cartier et auprès de toutes les instances gouvernementales concernées;

Que les budgets nécessaires au soutien financier de l'organisme lassallien, au montant de 190 845 \$, soient pris au fonds de roulement de la Municipalité;

Que la mairesse et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents nécessaires et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que soit respectées, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, les volontés exprimées par le conseil municipal de Lac-Beauport à l'égard du soutien financier et du soutien administratif de l'organisme Lasallien par la Municipalité pour la poursuite des activités de ski de fond, pour la construction d'un nouveau chalet d'accueil et pour le développement de l'hébergement au site des Sentiers du Moulin.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement et remboursable sur 5 ans à partir de 2018.

**ADOPTÉE SUR DIVISION
4 POUR / 2 CONTRE**



213-2017

5.3 Autorisation de mandat - Politique de reconnaissance des organismes

ATTENDU les recommandations du conseiller responsable des loisirs M. Guy Gilbert;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

De mandater monsieur Laurent Saint-Jacques, consultant, pour assurer la rédaction et l'adoption de la politique de reconnaissance des organismes, ainsi que la gestion et le suivi du mandat de sentiers dans le parc du Brûlé.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

214-2017

5.4 Autorisation protocole d'entente/événements - Avenant numéro 1 Québec Singletrack Expérience

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer l'avenant numéro 1 joint au protocole d'entente à intervenir avec les organismes suivants pour la réalisation des événements cités ci-après :

Organismes / Événements	Dates et lieu
Québec Singletrack Expérience	3 août, Lac-Beauport

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

215-2017

5.5 Autorisation protocole d'entente/événements - Xman Race

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer les protocoles d'entente à intervenir avec l'organisme suivant pour la réalisation de l'évènement cité ci-après :

Organismes / Événements	Dates et lieu
Xman Race	23 septembre Le Relais

De laisser, en tout temps, un accès pour les véhicules d'urgence.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



216-2017

5.6 Autorisation protocole d'entente/événements- Événements 2017

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer les protocoles d'entente à intervenir avec les organismes suivants pour la réalisation des événements cités ci-après :

Organismes / Événements	Dates et lieu	Occupation de la voie publique
Sigma Expertise / 24 heures du Lac Archibald	12-13 août 2017 chemin Tour-du-Lac entre Le Relais et le chemin Traverse de Laval	Passage en peloton encadré sur le chemin du Tour-du-Lac
MégaRelais Madame Labriski	16 septembre 2017	Passage sur : Chemin Traverse de Laval Chemin du Tour-du-Lac Montée du Golf Montée du Parc Chemin des Granites Chemin de la passerelle Chemin du Moulin Chemin des Lacs Chemin du Village Chemin du Brûlé Chemin des Conifères Chemin des Épinettes Chemin des Mélèzes Rue de Champéry Rue Josée Rue Léo T Julien

De laisser, en tout temps, un accès pour les véhicules d'urgence.

D'en informer la Sûreté du Québec, le Service des travaux publics et le Service de protection contre l'incendie pour qu'ils se gouvernent en conséquence.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

217-2017

5.7 Autorisation de signature - Protocole d'entente de la Maison des jeunes Le Cabanon 2018-2020

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le « Protocole d'entente de la Maison des jeunes Le Cabanon 2018-2020 » ainsi que tout document pertinent à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

218-2017

5.8 Autorisation - Aménagement de la dernière phase du projet Corrid'Art au parc de la Gentiane

ATTENDU QUE le conseil municipal a examiné les plans de la dernière phase du projet d'aménagement "Corrid'Art" au parc de la Gentiane et s'en déclare satisfait;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'autoriser les travaux d'aménagement conformément aux plans soumis mais excluant les affichages du nom de municipalités afin d'alléger l'aménagement.

De mandater la Guilde artistique de Lac-Beauport pour réaliser le projet avec une contribution municipale de 15 000 \$.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de parc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement numéro 646 relatif à la gestion des matières résiduelles

Madame Sylvie Chartier donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le règlement numéro 646 relatif à la gestion des matières résiduelles.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

6.2 Avis de motion - Règlement sur le permis et certificats

Point retiré de l'ordre du jour

6.3 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement numéro 09-196-06 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme afin de prolonger le délai de validité d'un permis de construction pour un bâtiment principal

Madame Sylvie Chartier donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le règlement numéro 09-196-06 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme afin de prolonger le délai de validité d'un permis de construction pour un bâtiment principal.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

219-2017

6.4 Engagement - Inspecteur et technicien en environnement et en aménagement

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 10 juillet 2017, Christian Godin à titre de « inspecteur et technicien en environnement et en aménagement » à l'échelon 2 des conditions salariales avec une reconnaissance d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.



Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220-2017

6.5 Engagement - Conseiller(ère) en environnement

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 28 août 2017, Sara Marmen à titre de « conseiller(ère) en environnement » temporaire à l'échelon 5 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 28 septembre 2018. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'interdire les projets intégrés dans la zone HU-270

Point reporté au 28 août 2017

221-2017

6.7 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-22 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes relatives aux milieux humides

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-207-22 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes relatives aux milieux humides.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



222-2017

6.8 Adoption - Règlement général 660-01 - Règlement amendant le Règlement 660 sur les nuisances relativement à son application

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 660-01 Règlement amendant le Règlement 660 sur les nuisances relativement à son application.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

223-2017

6.9 Adoption - Règlement général 678 - Règlement sur la protection des plans d'eau

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 678 Règlement sur la protection des plans d'eau.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉE SUR DIVISION
5 POUR / 1 CONTRE**

224-2017

6.10 Autorisation - Installation de 2 panneaux concernant les « Fleurons du Québec »

ATTENDU QUE la Municipalité est inscrite au programme des Fleurons du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité doit installer des panneaux d'identification à ce programme aux 2 entrées de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'autoriser l'installation des panneaux annonçant la participation de la Municipalité au programme des Fleurons du Québec selon les



recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

225-2017

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2017-00344	Construction d'un établissement non résidentiel autre que les établissements hôteliers (section 3, chapitre 3, régl. 09-198) pour la construction d'un bâtiment de soins et services 1004, boulevard du Lac Lot : 3 151 479 Et Aire de stationnement d'une superficie de 150 mc et plus (art. 5.1.5 du RCI 2010-41) et requis à l'article 55.5 du règlement relatif aux PIIA no 09-198 pour la construction du bâtiment de soins et services 1004, boulevard du Lac, lot : 3 151 479	Accepté
2017-00240	Pour un usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée pour aménager une garderie en milieu familial. 1062, boulevard du Lac Lot : 1 821 167	Accepté
2017-00330	Résidence de + de 200 m.c. 491, chemin du Tour-du-Lac Lot : 6 115 141 (projeté)	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



226-2017

8.2 Autorisation de mandat - Procédures judiciaires envers Productions DASM inc. et Denis Barré pour forcer la remise en état de lieux et assurer le respect de la réglementation municipale

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des permis et inspections;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

De mandater BCF avocats pour le mandat « Procédures judiciaires envers Productions DASM inc. et Denis Barré pour forcer la remise en état de lieux et assurer le respect de la réglementation municipale » sur les matricules 4500-89-5459, 4501-91-8191 et 4601-02-0008.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

227-2017

8.3 Adoption - Demande en démolition dans le litige du 101 chemin de la Vallée

ATTENDU QUE deux demandes introductives d'instance ont dû être intentées par la Municipalité afin de voir à la finalisation de la résidence située au 101, chemin de la Vallée;

ATTENDU QUE la première s'est terminée en 2009 par une transaction homologuée par ordonnance de la Cour et que la deuxième s'est terminée en 2014 par une ordonnance d'injonction en faveur de la Municipalité et une transaction;

ATTENDU QUE malgré ces procédures, les travaux ne sont toujours pas finalisés, la Municipalité ayant fait procéder aux travaux prioritaires, soit la mise en place d'un puits et d'installations septiques conformes à ce qui a été jugé requis par les experts de chacune des parties;

ATTENDU QUE le propriétaire a entrepris des procédures au printemps 2016 remettant en question les travaux effectués par la Municipalité et notamment le choix d'installations septiques;

ATTENDU QUE compte tenu des avis des professionnels sur l'état du bâtiment, la Municipalité a déposé une demande reconventionnelle afin de requérir sa démolition;

ATTENDU QUE l'avocat du propriétaire et de l'occupant a émis le souhait de régler le dossier à l'amiable;

ATTENDU QUE les règlements passés n'ont pas mené à la finalisation de la résidence dont la construction a débuté en 2004;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité de Lac-Beauport poursuit ses actions en demande de démolition du bâtiment du 101 chemin de la Vallée et confirme le mandat de Me Karine Dionne à cet effet.



Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

228-2017

8.4 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Québec SingletrackExperience

ATTENDU QUE LB-Cycle, représenté par monsieur Patrick Perreault a fait une demande pour un usage conditionnel, pour la tenue de l'événement « Québec Singletrack Experience »;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et la considère satisfaisante et conforme aux objectifs et critères émis au règlement sur les usages conditionnels et en fait une recommandation favorable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande d'usage conditionnel numéro 2017-00003.

De verser une subvention discrétionnaire de 1000 \$ à l'organisme « LB-Cycle » pour son soutien en bénévolat à cet événement. Les sommes nécessaires devant être prises au budget d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

229-2017

8.5 Autorisation - Demande d'usage conditionnel – Formation et exposition automobiles

ATTENDU QUE le Centre de ski Le Relais, représenté par monsieur Mario Bourassa, a fait une demande pour un usage conditionnel, pour la tenue de l'événement « Formation et exposition automobiles »;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et la considère satisfaisante et conforme aux objectifs et critères émis au règlement sur les usages conditionnels et en fait une recommandation favorable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande d'usage conditionnel numéro 2017-00037.

De verser une subvention discrétionnaire de 1000 \$ à l'organisme « Centre d'entraînement AcrobatX » pour son soutien en bénévolat à cet événement. Les sommes nécessaires devant être prises au budget d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230-2017

8.6 Autorisation - Permis d'usage conditionnel - Les 24 hres du Lac Archibald

ATTENDU QUE Monsieur Philippe Canac-Marquis a fait une demande d'un usage conditionnel au nom de la compagnie Sigma expertises inc. pour la tenue de



l'événement "Les 24 hres du Lac Archibald" les 12 et 13 août 2017;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et la considère satisfaisante et conforme aux objectifs et critères émis au règlement sur les usages conditionnels et en fait une recommandation favorable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande d'usage conditionnel numéro 2017-00341.

De verser une subvention discrétionnaire de 1000 \$ à l'organisme « Cité Joie » pour son soutien en bénévolat à cet évènement. Les sommes nécessaires devant être prises au budget d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

231-2017

8.7 Autorisation - Demande d'usage conditionnel – XmanRace Québec

ATTENDU QUE Les productions Xman inc., représenté par monsieur Nicolas Taillefer a fait une demande pour un usage conditionnel, pour la tenue de l'événement « XmanRace Québec »;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et la considère satisfaisante et conforme aux objectifs et critères émis au règlement sur les usages conditionnels et en fait une recommandation favorable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande d'usage conditionnel numéro 2017-00068.

De verser une subvention discrétionnaire de 1000 \$ à l'organisme « Club Nordique du Moulin » pour son soutien en bénévolat à cet évènement. Les sommes nécessaires devant être prises au budget d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

232-2017

8.8 Dérogation mineure - 2017-20003 - 4, chemin de l'Âtre

ATTENDU QUE monsieur le conseiller Marc Bertrand a présenté l'objet de la demande lors de l'assemblée du 5 juin 2017;

ATTENDU QUE monsieur le conseiller Marc Bertrand a invité l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande lors de l'assemblée du 5 juin 2017 et que suite à l'intervention d'un résident la décision a été remise à la séance du 4 juillet 2017;

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 4, chemin de l'Âtre, portant le numéro de lot 2 136 187 a adressé une demande de dérogation 2017-20003;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;



ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

De refuser la demande de dérogation mineure 2017-20003 afin de rendre conforme le lotissement du lot 2 136 187 dont la superficie est de 801,3 m.c. contrairement à 1 500 m.c. qui est le minimum requis selon le règlement de lotissement en vigueur, contrairement aux normes prévus au Règlement de lotissement 09-194.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

233-2017

8.9 Dérogation mineure - 2017-20007 - 11, chemin du Barrage

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 11, chemin du Barrage, portant le numéro de lot 1 497 921 a adressé une demande de dérogation 2017-20007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure 2017-20007 afin de permettre uniquement la localisation du bâtiment principal, tel que construit, avec coin arrière à 6,78 m au lieu de 7,62 m et l'autre coin arrière à 4,96 m au lieu de 7,62 mètres prévu au règlement de zonage no 09-207 et de refuser la dérogation pour la remise, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Pierre Clavet a.g, en date du 19 juin 2015, portant le numéro 8372 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 20 h 30, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- Mme Vivianne Chabot demande suite à l'incendie et la fermeture du boulevard du Lac s'il existe un plan d'action pour évacuer la population en cas d'urgence.



RP : Madame la mairesse mentionne que la Municipalité possède des plans d'action.

- 2- M. Daniel Forest demande à la mairesse si elle va appliquer son droit de véto sur la résolution du point 5.2 concernant l'aide financière de 190 000 \$ aux Sentiers du Moulin.

RP : Madame la mairesse mentionne qu'elle prendra un temps de réflexion avant de décider si elle applique son droit de véto.

- 3- M. Philippe Beaulieu demande concernant l'aide financière aux Sentiers du Moulin si la mairesse a un plan pour reprendre les activités du Lasallien inc. en cas de faillite de l'organisme.

RP : Madame la mairesse mentionne que le Service des loisirs se prépare en cas de faillite de l'organisme à reprendre les activités de ski de fond et de camps de jour. Elle spécifie qu'il faudra probablement restreindre les activités pour mieux les restructurer.

Madame la mairesse donne la parole au conseiller Guy Gilbert qui mentionne qu'il désire obtenir un parc skiable convenable et que les injections de fonds sont donc nécessaires à cette fin.

- 4- M. Louis Dean demande pourquoi la Municipalité veut reprendre la gestion du parc des Sentiers du moulin.

RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Guy Gilbert qui mentionne que non, la Municipalité ne veut pas reprendre la gestion du parc et il restera géré par le Lasallien inc.

- 5- M. Alain Gourdeau demande ce qu'il fait avec sa deuxième entrée d'eau sur son terrain dérogatoire suite au refus de la dérogation mineure.

RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Even Mc Hugh qui mentionne que lors de la rencontre qu'il a eue avec M. Gourdeau, ce dernier a proposé d'acheter son voisin pour rendre conforme son terrain et permettre sa construction.

Madame la mairesse donne également la parole à la conseillère Sylvie Chartier qui explique à M. Gourdeau que son terrain était dérogatoire même en 1964, il n'a donc jamais eu de droit de construction sur ce terrain.

- 6- M. André Caron demande que le conseil produise un plan de sa vision sur 10 ans.

RP : Madame la mairesse mentionne que les élections permettront de clarifier la vision de chacun.

- 7- M. Daniel Parent demande qui remplacera M. Lefebvre suite à son départ pour maladie.

RP : Madame la mairesse donne la parole au directeur général qui mentionne qu'un affichage sera ouvert pour combler ce poste vacant durant son congé de maladie.

Fin de la période de questions à 21 h 38.

11. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 21 h 38.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – JUIN 2017

LISTE DES COMPTES A PAYER			
JUIN 2017			
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
FEUX D'ARTIFICES DU QUÉBEC INC.	23/06/2017	24842	2 297.78 \$
GOBEIL JEAN-PHILIPPE	23/06/2017	24843	375.00 \$
GIRARD MAGALIE	24/06/2017	24844	60.00 \$
PRODUCTIONS HUGUES POMERLEAU	24/06/2017	24846	804.83 \$
ALAIN-MAINGUY ALEX	04/07/2017	24849	871.75 \$
MARTIN FREDERIC, DIOP SEYNABOU	04/07/2017	24850	710.23 \$
MAURICE VERONIQUE, LAVOIE CARL	04/07/2017	24851	1 164.44 \$
A1 LIGNES JAUNES	04/07/2017	24852	28 954.27 \$
ACKLANDS-GRAINGER INC.	04/07/2017	24853	387.17 \$
AUTOMATISATION JRT INC.	04/07/2017	24854	569.25 \$
BELAND DANNY	04/07/2017	24855	320.00 \$
BELL CANADA	04/07/2017	24856	689.85 \$
BLUMHAR-THOMASSIN FRANCE	04/07/2017	24857	65.72 \$
BRASSARDBURO	04/07/2017	24858	67.13 \$
BUANDERIE VICTORIA	04/07/2017	24859	54.04 \$
CANSEL SURVEY EQUIPMENT INC.	04/07/2017	24860	270.19 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	04/07/2017	24861	2 054.04 \$
CARTEBATEAU.COM	04/07/2017	24862	210.00 \$
CENTRE DE L'AUTO JM INC.	04/07/2017	24863	146.60 \$
CHAPITEAUX QUÉBEC	04/07/2017	24864	1 092.26 \$
CLINIQUE DU COUREUR	04/07/2017	24865	25.00 \$
CROIX-ROUGE CANADIENNE QUEBEC	04/07/2017	24866	100.00 \$
CUMMINS EST DU CANADA SEC	04/07/2017	24867	4 919.69 \$
DECAM	04/07/2017	24868	6 066.54 \$
DESNOYERS HÉLÈNE	04/07/2017	24869	25.20 \$
ENTR. STEEVE COUTURE INC.	04/07/2017	24870	3 751.10 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	04/07/2017	24871	104.00 \$
GERARD BOURBEAU & FILS INC.	04/07/2017	24872	292.96 \$
IMMOTIK QUEBEC INC.	04/07/2017	24873	617.88 \$
LANCOP RICHARD	04/07/2017	24874	3 500.00 \$
LBCYCLE INC.	04/07/2017	24875	10 761.00 \$
LOBLAW (A/R) #36760 (CLUB ENTREPÔT)	04/07/2017	24876	779.60 \$
LUSSIER MARIE-JOSÉE	04/07/2017	24877	43.80 \$
MEDIC	04/07/2017	24878	600.00 \$
MESS DES OFFICIERS DE LA CITADELLE QC	04/07/2017	24879	964.42 \$
MINI-MOTEURS M.P. INC.	04/07/2017	24880	137.80 \$
NETTOYEUR METRO	04/07/2017	24881	141.42 \$
ORIZON MOBILE	04/07/2017	24882	317.28 \$
PROTEKROC INC.	04/07/2017	24883	1 724.63 \$
PUROLATOR COURRIER LTD	04/07/2017	24884	21.48 \$
SABLIERE VALLIERE INC.	04/07/2017	24885	51.33 \$
SCIENCES EN FOLIE QUEBEC 2005	04/07/2017	24886	1 105.00 \$
SECURITE SIROIS EVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC.	04/07/2017	24887	501.87 \$
SIMARD GILLES ARPENTEUR-GÉOMÈTRE	04/07/2017	24888	2 644.43 \$
SOCAN	04/07/2017	24889	68.99 \$
SPME	04/07/2017	24890	96.12 \$
STANTEC EXPERT CONSEIL	04/07/2017	24891	38 171.70 \$
U.L.S. CAPITALE-NATIONALE	04/07/2017	24892	114.98 \$
VALLEE THOMAS	04/07/2017	24893	120.05 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	04/07/2017	24894	587.83 \$
GRENIER MELANIE	04/07/2017	24895	297.50 \$
PAQUET, REJEAN	04/07/2017	24896	416.67 \$
PEARSON ALAIN	04/07/2017	24897	250.00 \$
PROLUDIK INC.	04/07/2017	24898	1 169.88 \$
STRATEGIES B.COM MARKETING.INC.	14/06/2017	4001196	8 333.20 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
EN FLEURS ET EN FÊTES	16/06/2017	4001198	601.32 \$
MÉTABOLISME	04/07/2017	4001199	370.81 \$
GENDRON ROBERT	04/07/2017	4001200	589.29 \$
ALIMENTATION A.D.R.	04/07/2017	4001201	636.91 \$
EQUIPEMENT INCENDIES (L'ARSENAL)	04/07/2017	4001202	1 523.66 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	04/07/2017	4001203	768.90 \$
ATLANTIS POMPE STE-FOY	04/07/2017	4001204	813.11 \$
BATTERIES DU QC INC.	04/07/2017	4001205	11.78 \$
BCF S.E.N.C.R.L	04/07/2017	4001206	11 254.19 \$
BELIZIA SPORT	04/07/2017	4001207	2 030.25 \$
BETON PROVINCIAL LTEE	04/07/2017	4001208	717.44 \$
BLAIS, JEAN	04/07/2017	4001209	237.36 \$
BOIVIN & GAUVIN INC.	04/07/2017	4001210	504.25 \$
BOULET DÉPÔT	04/07/2017	4001211	3 948.24 \$
CAMIONS FREIGHTLINER QUEBEC INC.	04/07/2017	4001212	208.10 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	04/07/2017	4001213	962.42 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	04/07/2017	4001214	1 133.55 \$
CIMA	04/07/2017	4001215	26 444.25 \$
CONSTRUCTION SRB	04/07/2017	4001216	307.48 \$
CONSTRUCTION & RENOVATION DALLAS INC	04/07/2017	4001217	2 030.46 \$
COTE FLEURY INC.	04/07/2017	4001218	939.62 \$
CSE INCENDIE & SECURITE INC.	04/07/2017	4001219	3 879.09 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	04/07/2017	4001220	220.83 \$
CT-PAIEMENT INC.	04/07/2017	4001221	39.54 \$
DESCHAMPS IMPRESSION INC.	04/07/2017	4001222	3 104.32 \$
DESCHÊNES & FILS LTÉE	04/07/2017	4001223	263.56 \$
DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS INC.	04/07/2017	4001224	273.64 \$
DETEKTA SOLUTIONS	04/07/2017	4001225	402.41 \$
DIABOLO DESIGN ET WEB	04/07/2017	4001226	574.89 \$
DICOM EXPRESS	04/07/2017	4001227	82.10 \$
DLT ARPENTEURS-GÉOMÈTRE	04/07/2017	4001228	1 264.73 \$
DROLET RESSORTS INC.	04/07/2017	4001229	173.09 \$
DRUMCO ENERGIE	04/07/2017	4001230	2 324.49 \$
DU-SO PIECES D'AUTO.	04/07/2017	4001231	159.82 \$
EMCO CORPORATION	04/07/2017	4001232	2 547.86 \$
ENTR. BOUCHER & LORTIE (LES)	04/07/2017	4001233	1 347.16 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	04/07/2017	4001234	14 114.33 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	04/07/2017	4001235	2 543.83 \$
ENTREPRISES TREMA (LES)	04/07/2017	4001236	5 233.37 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	04/07/2017	4001237	953.73 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	04/07/2017	4001238	51 510.99 \$
GAUVIN ENVIRO PLUS	04/07/2017	4001239	488.64 \$
GESTION MT 2017 INC.	04/07/2017	4001240	156.36 \$
GILLES AUDET EXCAVATION INC.	04/07/2017	4001241	50 928.26 \$
GROUPE GENIARP INC.	04/07/2017	4001242	3 219.30 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	04/07/2017	4001243	1 297.54 \$
GSI ENVIRONNEMENT	04/07/2017	4001244	12 878.81 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	04/07/2017	4001245	1 211.60 \$
IMPRIXME	04/07/2017	4001246	419.66 \$
INDUSTRIES LAM-E	04/07/2017	4001247	375.89 \$
JOLIN, MARTIN	04/07/2017	4001248	12 365.68 \$
J.S.R. ENR. (PIECES DE BORNES-FONTAINES	04/07/2017	4001249	4 010.55 \$
LABRECQUE RICHARD	04/07/2017	4001250	169.91 \$
LAJOIE & COTÉ INC.	04/07/2017	4001251	23.00 \$
LANGLOIS AVOCATS	04/07/2017	4001252	64 632.21 \$
LATULIPPE (30300)	04/07/2017	4001253	112.35 \$
LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	04/07/2017	4001254	2 701.69 \$
LECLERC LINE	04/07/2017	4001255	44.03 \$
LEFEBVRE EMILIE	04/07/2017	4001256	120.00 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	04/07/2017	4001257	1 221.84 \$
LIBRAIRIE CHARBOURG	04/07/2017	4001258	1 118.53 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
LIBRAIRIE MORENCY	04/07/2017	4001259	380.08 \$
LINDE CANADA LTÉE 15687	04/07/2017	4001260	106.91 \$
LUBRIWIN INC.	04/07/2017	4001261	106.51 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	04/07/2017	4001262	919.11 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	04/07/2017	4001263	543.83 \$
MESSAGERIE BOBBIE INC.	04/07/2017	4001264	188.79 \$
MICROCOM M INC.	04/07/2017	4001265	66.92 \$
MORIN, ANDRE	04/07/2017	4001266	3 500.00 \$
NICOLE GUILMETTE RELIEURE	04/07/2017	4001267	556.14 \$
NORTON ROSE FULBRIGHT CDA S.E.N.C.R.L	04/07/2017	4001268	33 650.77 \$
AGENCE OPTION DESIGN	04/07/2017	4001269	804.83 \$
OUTILLAGE PLUS MG INC.	04/07/2017	4001270	22.89 \$
PARE OUELLET BIGAOUETTE & ASS.	04/07/2017	4001271	250.66 \$
PG SOLUTIONS INC.	04/07/2017	4001272	246.05 \$
PLAD EQUIPEMENT LTEE	04/07/2017	4001273	2 665.65 \$
PLOMBERIE GAGNON 2016 INC.	04/07/2017	4001274	1 367.37 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	04/07/2017	4001275	1 236.36 \$
PROTECTION INCENDIE PC	04/07/2017	4001276	172.12 \$
QUEBEC QUAIS INC.	04/07/2017	4001277	2 170.73 \$
RABAIS CAMPUS	04/07/2017	4001278	188.04 \$
RANDSTAD CANADA	04/07/2017	4001279	2 977.85 \$
REAL HUOT INC.	04/07/2017	4001280	2 196.58 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	04/07/2017	4001281	16 235.88 \$
ROBILLARD CLAUDETTE	04/07/2017	4001282	244.81 \$
ROY CAROLE	04/07/2017	4001283	1 100.00 \$
SANI ORLEANS	04/07/2017	4001284	11 308.95 \$
SERIGRAPHIE CLAUDE ROUSSEAU	04/07/2017	4001285	592.12 \$
SERVICE D'ARBRES BRUNO DION	04/07/2017	4001286	2 339.74 \$
SERV. DEPREL. LAURENTIDES-APPAL.	04/07/2017	4001287	287.44 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	04/07/2017	4001288	1 247.72 \$
SOLUTIONS M3	04/07/2017	4001289	1 425.69 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	04/07/2017	4001290	298.49 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	04/07/2017	4001291	698.96 \$
SPORTS CONTACT CHARLESBOURG	04/07/2017	4001292	845.64 \$
STEIN MONAST	04/07/2017	4001293	176.84 \$
ST-JACQUES LAURENT	04/07/2017	4001294	8 340.00 \$
ST-PIERRE JOANICK ALAIN	04/07/2017	4001295	60.00 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	04/07/2017	4001296	1 586.66 \$
TRAITEUR DES ANGES (LE)	04/07/2017	4001297	333.95 \$
ENERGIE VALERO INC.	04/07/2017	4001298	1 171.72 \$
UNIVAR CANADA LTEE	04/07/2017	4001299	8 440.55 \$
VENTILATION C.F. INC.	04/07/2017	4001300	812.18 \$
VOLTEC	04/07/2017	4001301	1 676.62 \$
VRSB ARPENTEURS GÉOMETRES	04/07/2017	4001302	569.13 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	04/07/2017	4001303	531.47 \$
XEROX CANADA LTEE	04/07/2017	4001304	68.92 \$
BEDARD-DESILETS CHARLES-DAVID	04/07/2017	4001305	1 360.00 \$
BINDELLE GÉRALDINE	04/07/2017	4001306	1 350.00 \$
BRONSARD, DIANE	04/07/2017	4001307	400.00 \$
FECTEAU SUZIE	04/07/2017	4001308	166.67 \$
GAGNE ISABELLE	04/07/2017	4001309	1 386.67 \$
HANDFIELD FLORA	04/07/2017	4001310	1 755.00 \$
LAMONTAGNE DENIS	04/07/2017	4001311	106.67 \$
L'HEUREUX, FRANCOIS	04/07/2017	4001312	2 815.50 \$
ROBINEAU JULIE	04/07/2017	4001313	125.00 \$
ROUSSEAU GABRIELLE	04/07/2017	4001314	440.00 \$
9292-4547 QUEBEC INC. (GAZONNIER DU CAP)	04/07/2017	4001315	13 521.06 \$
JOLIN, MARTIN	04/07/2017	4001316	827.28 \$
COMMUNAUTE METROPOLITAINE DE QC	01/07/2017	4001317	19 555.34 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	01/07/2017	4001318	264 524.50 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	09/06/2017	2759	29 413.80 \$

Initiales du maire

4476

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	09/06/2017	2760	11 872.85 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	09/06/2017	2764	1 308.57 \$
HYDRO-QUEBEC	09/06/2017	2765	2 128.88 \$
HYDRO-QUEBEC	09/06/2017	2766	2 049.93 \$
HYDRO-QUEBEC	09/06/2017	2767	2 957.43 \$
HYDRO-QUEBEC	09/06/2017	2768	2 128.91 \$
HYDRO-QUEBEC	09/06/2017	2769	2 221.61 \$
HYDRO-QUEBEC	09/06/2017	2770	1 357.59 \$
HYDRO-QUEBEC	09/06/2017	2771	545.49 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	09/06/2017	2772	3 987.79 \$
VILLE DE QUEBEC	09/06/2017	2773	999.00 \$
VILLE DE QUEBEC	09/06/2017	2774	1 069.20 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	09/06/2017	2775	2 175.15 \$
BELL CANADA	09/06/2017	2776	44.52 \$
BELL CANADA	09/06/2017	2777	602.04 \$
BELL CANADA	09/06/2017	2778	167.67 \$
BELL CANADA	09/06/2017	2779	796.94 \$
HYDRO-QUEBEC	16/06/2017	2780	233.11 \$
HYDRO-QUEBEC	16/06/2017	2781	28.35 \$
HYDRO-QUEBEC	16/06/2017	2782	454.34 \$
HYDRO-QUEBEC	16/06/2017	2783	716.00 \$
HYDRO-QUEBEC	16/06/2017	2784	1 176.24 \$
HYDRO-QUEBEC	16/06/2017	2785	191.31 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	21/06/2017	2786	27 790.28 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	21/06/2017	2787	11 430.36 \$
INDUSTRIELLE ALLIANCE	21/06/2017	2789	29 418.48 \$
HYDRO-QUEBEC	22/06/2017	2790	1 040.36 \$
HYDRO-QUEBEC	22/06/2017	2791	2 271.52 \$
HYDRO-QUEBEC	22/06/2017	2792	2 255.72 \$
HYDRO-QUEBEC	22/06/2017	2793	509.73 \$
HYDRO-QUEBEC	22/06/2017	2794	715.85 \$
HYDRO-QUEBEC	22/06/2017	2795	1 695.74 \$
HYDRO-QUEBEC	22/06/2017	2796	413.87 \$
HYDRO-QUEBEC	22/06/2017	2797	1 050.08 \$
HYDRO-QUEBEC	22/06/2017	2798	33.57 \$
HYDRO-QUEBEC	22/06/2017	2799	105.76 \$
MINISTRE DES FINANCES	27/06/2017	2800	835 805.00 \$
	GRAND TOTAL:		1 840 739.32 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Juin 2017

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
30 JUIN 2017							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-104310	01-06-17	ALIM05	56.83	Labrecque Richard		Lunch conseil - comité plénier adm 29 mai 2017	02 11000 610
ADM-104311	02-06-17	XERO50	68.92	Blais Jean		COPIE NOIR	02 19000 670
ADM-104312	05-06-17	COPI05	11.50	Labrecque Richard		Copie plans - Demande accès 2017-00366	02 19000 670
ADM-104314	09-06-17	OPTI60	804.83	Labrecque Richard		10 HEURES DE SERVICE DE CONSULTATION - SITE INTERNET	02 13200 335
ADM-104315	12-06-17	INTER60	689.85	Blais Jean		Réparation téléphone et ligne data au club nautique	02 70144 522
ADM-104316	12-06-17	MERL10	3000.00	Labrecque Richard	172-2017	Représentation Mun. tribunal - cause CQ-2015-6348 & CQ-2016-0759	02 22000 421
ADM-104317	15-06-17	COPI05	11.50	Emond Sophie		Copie plans - Demande accès 2017-00416	02 19000 670
ADM-104318	15-06-17	SPEC05	343.05	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104319	19-06-17	RAYM05	20120.63	Blais Jean	171-2017	Vérification comptable de 2017	02 13100 413
ADM-104320	21-06-17	NORT40	977.29	Labrecque Richard		Fin d'emploi directeur Loisirs	02 12000 412
ADM-104321	20-06-17	SPEC05	519.27	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104322	22-06-17	SIMA75	2644.43	St-Jacques Laurent		Arpentage - Parc du Brûlé	02 70150 522
ADM-104323	22-06-17	SECU60	501.87	Provencher Isabelle		Sécurité - Trail du Coureur	02 70100 419
ADM-104324	22-06-17	SECU60	21707.28	Provencher Isabelle	186-2017	Sécurité dans les parcs	02 29001 451
ENV-470994	06-06-17	PARE80	138.55	Hubert Karine		Lettre et constat signifiés par huissier	02 12000 410
ENV-470995	08-06-17	LAUR10	2701.69	Hubert Karine		collecte des RDD printemps 2017	02 45115 446
ENV-470996	08-06-17	GAUV40	488.64	Hubert Karine		Réparation conteneur terrain de soccer	02 45211 526
ENV-470997	15-06-17	SERV05	287.44	Hubert Karine		Vérification printanière castors	02 47000 419
ENV-470998	19-06-17	MESS10	146.94	Hubert Karine		transport bouteilles CEAEQ	02 47300 453
ENV-470999	19-06-17	PURO05	21.47	Hubert Karine		transport - liquide calibration sonde	02 47000 640
ENV-471000	21-06-17	SANI15	181.66	Bouchard Roger		Déplacement tech. Joel Tremblay démarrage pompe 21 ch. Anse	02 47400 445
ENV-471001	23-06-17	GAUD10	293.64	Hubert Karine	246-2014	Roll-Off Le Relais	02 45110 446
ENV-471002	23-06-17	LOCA30	994.13	Hubert Karine		Location pick-up Environnement	02 47001 515
REC-705901	01-06-17	CROI80	100.00	Lefebvre Michel		Renouvellement instructeur sécurité aquatique - Peter Allen	02 70140 454
REC-705902	01-06-17	MICR70	66.92	Lefebvre Michel		Surveillance digital système alarme intrusion - Piscine	02 70140 331
REC-705903	01-06-17	NETT50	87.67	Provencher Isabelle		Nettoyage de 5 nappes de la municipalité	02 70122 640
REC-705904	02-06-17	MESS10	19.49	Robillard Claudette		Livraison CEAEQ - 26 mai 2017	02 70230 310
REC-705905	05-06-17	DIAB05	51.74	Provencher Isabelle		Design coroplastes - Activités de l'été 2017	02 70200 340
REC-705906	06-06-17	SERI02	396.66	Provencher Isabelle		Coroplastes Activités de l'été 2017	02 70200 340
REC-705907	07-06-17	CANA05	344.93	Hamel, Dominic		Bacs poubelles et bidon d'essence	02 70150 522
REC-705908	07-06-17	ECOL05	344.93	Provencher Isabelle		Caravane sportive - 18 juillet 2017	02 70150 419
REC-705909	07-06-17	PROD40	436.91	Hamel, Dominic		Produits ménagers - Concierge	02 70123 640
REC-705910	08-06-17	QUEB70	2170.73	Hamel, Dominic		Quais Lac Morin	02 70150 522
REC-705911	08-06-17	YAMA70	114.98	Provencher Isabelle		Caravane sportive - 18 juillet 2017	02 70150 419
REC-705912	09-06-17	COTE05	197.19	Lefebvre Michel		Correction d'horaire porte CC	02 70122 522
REC-705913	12-06-17	MOIS05	574.88	Hamel, Dominic		Réparation porte de garage - Chalet des loisirs	02 70124 522

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-705914	12-06-17	CART70	60.00	Lefebvre Michel		Formation embarcation - Club Nautique 2017	02 70144 454
REC-705915	13-06-17	PROD40	306.12	Hamel, Dominic		Produits ménagers - Concierge	02 70123 640
REC-705916	13-06-17	CANA05	86.23	Hamel, Dominic		Accessoires Club Nautique	02 70144 522
REC-705917	13-06-17	SCIE05	1105.00	Labrecque Richard		Paiement Sciences en folie P2017	02 70105 447
REC-705918	13-06-17	DIAB05	155.22	Allen Peter		Affiches Club Nautique 2017	02 70144 340
REC-705919	13-06-17	SERI02	804.83	Allen Peter		Coroplastes Club Nautique 2017	02 70144 340
REC-705920	14-06-17	JOB170	100.00	Provencher Isabelle		Spectacle de chant - 17 août 2017 - 19 h 00	02 70150 419
REC-705921	14-06-17	SONO70	717.44	Provencher Isabelle		Éclairage scène - Fête nationale 2017	02 70200 640
REC-705922	15-06-17	AUTO05	287.44	Provencher Isabelle		Caravane sportive du 18 juillet 2017	02 70150 419
REC-705923	17-06-17	ALIM05	576.89	Provencher Isabelle		Achat bière - Fête nationale 2017	02 70207 447
REC-705924	19-06-17	AMBU05	118.96	Blais Jean		Trousse local patin	02 70150 640
REC-705925	19-06-17	COTE05	516.18	Robillard Claudette		Installation sonnette bibliothèque	02 70122 640
REC-705926	20-06-17	CANA05	68.99	Hamel, Dominic		Produits TSP - Piscine	02 70140 639
REC-705927	20-06-17	VENT50	4097.05	Hamel, Dominic		Réparation processeur piscine + transport	02 70140 639
REC-705928	20-06-17	CENT08	45.99	Hamel, Dominic		Location de tuyau pour vider la piscine	02 70140 640
REC-705929	21-06-17	COTE05	114.98	Hamel, Dominic	90-2017	Poigné de porte et 4 clefs	23 08017 722
REC-705930	21-06-17	CROS70	344.93	Provencher Isabelle		Caravane sportive du 18 juillet 2017	02 70150 419
REC-705931	22-06-17	PCCO70	10865.14	Labrecque Richard	187-2017	Réfection surface patinoire hockey et basketball	23 08117 721
REC-705932	22-06-17	ALIM05	23.00	Provencher Isabelle		Achat de glace - Fête nationale 2017	02 70207 447
REC-705933	27-06-17	PROL05	1169.88	Provencher Isabelle		Location de jeux gonflables pour la Fête nationale 2017	02 70207 447
REC-705934	27-06-17	ACAD70	1322.21	Lefebvre Michel		Paiement cours de tennis - Session Printemps 2017	02 70105 447
SEC-202069	05-06-17	ARSE65	458.78	Gadoury Steeve		BOTTES ÉRIC DROLET	02 22000 650
SEC-202070	05-06-17	AREO05	78.18	Gadoury Steeve		DÉSINFECTANT MSA	02 22000 640
SEC-202071	05-06-17	PROT10	150.00	Gadoury Steeve		REMPLISSAGE 6 CYLINDRES (AIR)	02 22302 526
SEC-202072	05-06-17	DICO10	29.05	Gadoury Steeve		LIVRAISON D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE- ARÉO-FEU	02 19000 321
SEC-202073	05-06-17	CSEI60	3299.27	Couture Nicolas		BUNKER STEVE GADOURY	02 22400 650
SEC-202074	15-06-17	CTMQ05	156.01	Gadoury Steeve		Batterie pour radio Claude Verville	02 22000 640
SEC-202075	19-06-17	IMPR80	937.04	Labrecque Richard		IMPRESSION - ACCROCHE PORTE ET FORMULAIRE DE PRÉVENTION	02 22100 640
SEC-202076	20-06-17	ENTR35	2543.82	Couture Nicolas		TRAVAUX FEU MONT-TOURBILLON	02 22000 421
SEC-202077	23-06-17	MART05	1864.21	Gadoury Steeve		UNIFORMES: BRUNO,ÉTIENNE, SIMON, STÉPHANE, STEVE	02 22401 650
URB-600301	16-06-17	EDIT10	399.00	Fortin Richard		Renouvellement abonnement annuel 2017	02 47000 494
URB-600302	16-06-17	LATU10	356.32	Fortin Richard		BOTTES & IMPERMÉABLE OLIVIER	02 61000 640
URB-600303	16-06-17	GROU02	919.80	Fortin Richard		Honoraire professionnelle - Maelstrom imm. - chemins forestiers - plan de gestion	02 61000 419
VOI-313055	01-06-17	ENTR23	459.90	Fournier Alain	120-2017	Dépot asphalte et achat CG14	23 04617 721
VOI-313056	01-06-17	AUTO30	172.46	Giroux Nancy		Réparation télémétrie Pied-de-Roi	02 41300 521
VOI-313057	01-06-17	SANI25	1355.56	Giroux Nancy	079-2017	Nettoyage des stations d'égout	02 41500 521
VOI-313058	01-06-17	DLTA30	3909.15	Perron Jean	141-2017	Expropriation terrain poste de pompage 4 ch. du Ruisseau	23 05117 721
VOI-313059	01-06-17	JOLI05	2299.50	Baillargeon Maxim	120-2017	Location camion piste cyclable	23 04617 721
VOI-313060	01-06-17	VRSB70	569.13	Blackburn Mathieu	042-2017	Honoraire prof. implantation 4 poteau électrique piste	23 04617 721

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
						cyclable	
VOI-313061	01-06-17	CONS14	307.47	Blackburn Mathieu		Coupe de bordure 8 et 22 ch. des Ramures	02 32405 521
VOI-313062	01-06-17	CENT08	2299.50	Baillargeon Maxim	120.-2017	Location rouleau compacteur piste cyclable	23 04617 721
VOI-313063	02-06-17	IMPR80	419.66	Giroux Nancy		Impression de 2500 carton de porte	02 32200 640
VOI-313064	02-06-17	ENTR23	3449.25	Baillargeon Maxim	120-2017	Achat de 0 3/4 et disposition de matériaux d'excavation	23 04617 721
VOI-313065	02-06-17	JOLI05	4599.00	Baillargeon Maxim	120-2017	Location de camion piste cyclable	23 04617 721
VOI-313066	02-06-17	PLAD05	2874.38	Giroux Nancy		Réparation pompe station #2	02 41500 521
VOI-313067	02-06-17	LANG80	1149.75	Perron Jean	141-2017	Servitude d'égout pluvial 12 et 14 Montée de l'Érablière	23 05117 721
VOI-313068	02-06-17	CANA05	77.55	Blackburn Mathieu	120-2017	Piquets d'arpentage piste cyclable	23 04617 721
VOI-313069	05-06-17	ULTR05	1379.70	Baillargeon Maxim	286-2015	1147.5 litres de diesel clair	02 32300 631
VOI-313070	05-06-17	PLOM30	574.88	Baillargeon Maxim		Installation de 2 vent. ch. des Méandres 7 et 7B	02 41500 521
VOI-313071	05-06-17	IMMO50	459.90	Giroux Nancy		Vérification panneau de contrôle caserne	02 22000 522
VOI-313072	05-06-17	ORIZ50	344.93	Giroux Nancy		Vérification des ondes radio	02 32000 339
VOI-313073	07-06-17	SEBA60	229.95	Giroux Nancy		Vérification ch. des Brumes (électricité)	02 41510 642
VOI-313074	07-06-17	MINI60	34.49	Giroux Nancy		Huile gaz mix	02 32200 640
VOI-313075	07-06-17	BATT03	28.74	Giroux Nancy		Piles pour sonnette réception	02 19300 522
VOI-313076	07-06-17	MECA05	344.93	Giroux Nancy		Réparation camion #6	02 32318 525
VOI-313077	07-06-17	DETE50	804.83	Giroux Nancy		Inspection détecteur de gaz caserne Mai 2017/mai 2018	02 22000 522
VOI-313078	07-06-17	CONS35	4337983.76	Perron Jean	173-2017	Réfection TDL nord section (A = TDL a Éperon) et (B=ponceau dec. Lac-Beauport)	23 04017 721
VOI-313079	07-06-17	AKIF05	24022.88	Perron Jean	176-2017	Honoraires pour la construction du puits P4	23 05117 721
VOI-313080	07-06-17	BEAU55	18625.95	Perron Jean	180-2017	Service prof. aménagement stationnement école (Lac)	23 04017 721
VOI-313081	07-06-17	STRA30	24841.32	Perron Jean	175-2017	Service professionnel Communication Refection TDL nord	23 04017 721
VOI-313082	07-06-17	UNIV05	1684.67	Gagné François	363-2016	4 barils de silicate de sodium type N (4 retour)	02 41300 635
VOI-313083	07-06-17	GILL30	2299.50	Blackburn Mathieu	365-2016	Préparation et pavage ponceau transversal et ponceau d'entrée	02 32401 521
VOI-313084	07-06-17	GILL30	5173.88	Blackburn Mathieu		Préparation et pavage ch. du Hameau	02 41300 521
VOI-313085	07-06-17	GILL30	18396.00	Blackburn Mathieu	078-2017	Préparation et pavage ch. du Bord de l'Eau	02 32401 521
VOI-313086	07-06-17	GILL30	29893.50	Blackburn Mathieu	078-2017	Pulvérisation et préparation de pavage ch. des Feuillus	23 04117 721
VOI-313087	07-06-17	GROU50	2069.55	Perron Jean	141-2017	Évaluation d'indemnité pour expropriation 4 ch. du Ruisseau	23 05117 721
VOI-313088	07-06-17	GROU50	3449.25	Perron Jean	141-2017	Évaluation d'indemnité pour expropriation 12 et 14 Mtée Érablière. 1 ch. Sous Bois	23 05117 721
VOI-313089	07-06-17	GROU50	3449.25	Jean Perron	141-2017	Évaluation d'indemnité pour expropriation 52 Sapinière. 53 Érablière, 7 Entailles	23 05117 721
VOI-313090	08-06-17	ASPH50	574.88	Baillargeon Maxim		Asphalte pour nid de poules	02 32401 521
VOI-313091	08-06-17	CARR30	459.90	Giroux Nancy	120-2017	Voyage de 0 3/4 pour piste cyclable	23 04617 721
VOI-313092	08-06-17	LIND05	106.91	Baillargeon Maxim		Acétylène, Oxygène, Argosshield	02 32200 516
VOI-313093	12-06-17	DESC40	172.46	Giroux Nancy		Clapet+ Union+ coude (event)	02 41500 521
VOI-313094	12-06-17	WOLS05	402.41	Baillargeon Maxim		Cadre et grille réparation pluvial TDL	02 32406 521
VOI-313095	12-06-17	AUTO30	114.98	Giroux Nancy		Fusible pour panneau de contrôle	02 41510 642
VOI-313096	12-06-17	BMQI05	9427.95	Blackburn Mathieu	120-2017	Bordures moulées pour piste cyclable TDL 370 M.I.	23 04617 721
VOI-313097	12-06-17	BOUL15	143.72	Giroux Nancy	078-2017	Graines MTQ pour ch. Bord de l'Eau	02 32401 521
VOI-	12-06-17	ENTR23	459.90	Baillargeon	078-2017	Achat de terre et agrégat	02 32401 521

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
313098				Maxim		pour ch. Bord-de-l'Eau	
VOI-313099	12-06-17	JOLI05	919.80	Baillargeon Maxim	078-2017	Location camion transport ch. Bord-de-l'Eau	02 32401 521
VOI-313100	12-06-17	SABL30	51.33	Baillargeon Maxim	078-2017	Pierre décorative ch. Bord-de-l'Eau	02 32401 521
VOI-313101	12-06-17	EMCO05	2149.87	Giroux Nancy		Pièces pour réparation aqueduc , égout	02 41300 521
VOI-313102	12-06-17	WOLS05	3909.15	Baillargeon Maxim		Borne fontaine endommagée ch. des Mélèzes	02 41300 521
VOI-313103	12-06-17	REFR60	114.98	Giroux Nancy		Vérification échangeur d'air	02 22000 522
VOI-313104	12-06-17	REFR60	229.95	Giroux Nancy		poches de sel pour humidificateur caserne	02 22000 522
VOI-313105	13-06-17	HDCC	72089.33	Blackburn Mathieu	178-2017	Réfection toiture de la Mairie	23 02017 721
VOI-313106	13-06-17	LUBR05	45.99	Gagné François		Dégraisseur	02 32200 640
VOI-313107	13-06-17	INDU10	57.49	Gagné François		Gants	02 32200 650
VOI-313108	13-06-17	LANG80	5748.75	Perron Jean	141-2017	Acquisition de terrain pour station de pompage 4, ch. du Ruisseau	23 05117 721
VOI-313109	13-06-17	LANG80	11497.50	Jean Perron	141-2017	Acquisition de terrain entre Érablière et Sapinière	23 05117 721
VOI-313110	13-06-17	LANG80	2874.38	Perron Jean	141-2017	Opinion loi qualité de l'environnement	23 05117 721
VOI-313111	13-06-17	LANG80	5748.75	Perron Jean	141-2017	Acquisition ch. du Ruisseau (rond de virée)	23 05117 721
VOI-313112	14-06-17	CUMM05	287.44	Giroux Nancy		Réparation chauffe moteur génératrice mairie	02 19300 522
VOI-313113	14-06-17	REAL05	2069.55	Blackburn Mathieu		Cadre et grille puisard de béton	02 32406 521
VOI-313114	14-06-17	JSR70	344.93	Baillargeon Maxim		Mécanisme de borne fontaine extension Drolet 400	02 41300 521
VOI-313115	14-06-17	LATU10	517.39	Blackburn Mathieu		Achat bottes pour Mathieu	02 32200 650
VOI-313116	14-06-17	BOUL15	1149.75	Baillargeon Maxim	120-2017	Tourbe pour la piste cyclable TDL	23 04617 721
VOI-313117	14-06-17	EXCA30	3449.25	Giroux Nancy		Réparation entrée de service aqueduc	02 41300 521
VOI-313118	15-06-17	CONS14	356.02	Blackburn Mathieu		Coupe de bordure de rue	02 32405 521
VOI-313119	15-06-17	BOUL15	689.85	Baillargeon Maxim	120-2017	3 palettes de tourbe pour piste cyclable	23 04617 721
VOI-313120	19-06-17	SPAC05	23.00	Blackburn Mathieu		Autocollants affichage de chantier	02 35501 649
VOI-313121	19-06-17	JOLI05	689.85	Baillargeon Maxim	078-2017	Transport asphalte ch. des Feuillus	23 04117 721
VOI-313122	19-06-17	ENTR23	459.90	Baillargeon Maxim	078-2017	Terre pour réparation arrière pavage	23 04117 721
VOI-313123	19-06-17	ENTR45	6323.63	Blackburn Mathieu	120-2017	PLanage piste cyclable TDL	23 04617 721
VOI-313124	20-06-17	SPAC05	210.06	Blackburn Mathieu		Panneaux de signalisation	02 35501 649
VOI-313125	20-06-17	BOUL15	1149.75	Baillargeon Maxim	078-2017	Achat de tourbe pour ch. des Feuillus	23 04117 721
VOI-313126	20-06-17	BMQI05	4139.10	Blackburn Mathieu	120-2017	Travaux de bordure piste cyclable	23 04617 721
VOI-313127	20-06-17	CARR30	114.98	Baillargeon Maxim		Poussière de pierre	02 32401 521
VOI-313128	20-06-17	SPME70	206.62	Giroux Nancy		Achat inventaire pour les troussees de premiers soins	02 19300 640
VOI-313129	20-06-17	ENTR23	344.93	Baillargeon Maxim	120-2017	Disposition de pavage et de béton piste cyclable	23 04617 721
VOI-313130	20-06-17	BOUL15	205.85	Baillargeon Maxim	078-2017	1 palette de tourbe pour ch. des Feuillus	23 04117 721
VOI-313131	21-06-17	BOUL15	473.36	Baillargeon Maxim	078-2017	2 palettes de tourbe pour le chemin des Feuillus	23 04117 721
VOI-313132	21-06-17	DLTA30	3449.25	Perron Jean	141-2017	Description technique rond de virée ch. du Ruisseau	23 05117 721
VOI-313133	21-06-17	BEAU55	301234.50	Perron Jean	202-2015	Surveillance des travaux Cervin reg.#645	23 04315 721
VOI-313134	21-06-17	BEAU55	17523.34	Perron Jean	141-2017	Plans, devis, estimation ch. du Ruisseau, servitude, aqueduc Érablière, Sapinière	23 05117 721
VOI-313135	21-06-17	DLTA30	1724.63	Perron Jean	173-2017	Piquetage limite de propriété ponceau décharge Lac-Beauport	23 04017 721
VOI-313136	21-06-17	JOLI05	804.83	Baillargeon Maxim		Transport matériaux pour réparation 23 ch. de la Brunante	02 41300 521

Initiales du maire

4481

Initiales du
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-313137	21-06-17	ENTR23	402.41	Baillargeon Maxim		Terre et 0 3/4 pour réparation entrée d'eau 23 ch. de la Brunante	02 41300 521
VOI-313138	22-06-17	BOUL15	172.46	Baillargeon Maxim		36 rouleaux de tourbe pour 23 ch. de la Brunante	02 41300 521
VOI-313139	22-06-17	ASPH50	459.90	Baillargeon Maxim		Asphalte pour réparation de nids de poule	02 32401 521
VOI-313140	22-06-17	MECA05	1149.75	Baillargeon Maxim		Réparation boîte de 10 roues et lumières	02 32304 525
VOI-313141	22-06-17	DRUM30	4213.20	Giroux Nancy		Remplacement contrôleur inverseur ch. des Brumes (assurance)	02 41510 642
VOI-313142	27-06-17	BOUL15	34.49	Bergeron Charles	120-20107	Rouleaux de tourbe (8)	23 04617 721